

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE VALCOURT

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 29 OCTOBRE 2024

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE VALCOURT, TENUE LE MARDI 29 OCTOBRE 2024 À 19H00 :

LA SÉANCE EST SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR

Pierre Tétrault MAIRE

Les conseillers et les conseillères présent(e)s :

Marie-Claire Tétrault, siège no 1
Vicky Bombardier, siège no 2
Daniel Lacroix, siège no 3
Dany Boyer, siège, no 4
Dany St-Amant, siège no 5
Julien Bussièrès, siège no 6

Les conseillers et les conseillères absent(e)s :

Sont également présentes : Me Karine Boucher, directrice générale
Me Julie Waite, greffière

CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION

Certificat de la greffière

Je, soussignée, greffière de la Ville de Valcourt, certifie par la présente avoir transmis l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire à chacun des membres du Conseil municipal le 25 octobre 2024, soit au plus tard vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour le début de la séance, le tout conformément à la Loi.

Me Julie Waite, greffière

OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

La régularité de l'avis de convocation de la séance ayant été constatée, monsieur le maire Pierre Tétrault déclare ouverte la présente séance extraordinaire.

ORDRE DU JOUR

- 1. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION**
- 2. OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**
- 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 4. DESTITUTION D'UN EMPLOYÉ DE LA VILLE**
- 5. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 6. LEVEE DE LA SÉANCE**

330-24-10-29

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté, tel que modifié, en ajoutant les points suivants :

- SERVICES PROFESSIONNELS EN ASSISTANCE TECHNIQUE – OCTROI D'UN MANDAT
- AUTORISATION DE SIGNATURE – DOCUMENTS PORTANT SUR LA GESTION DES EAUX DE LA VILLE

ADOPTÉE

331-24-10-29

DESTITUTION D'UN EMPLOYÉ DE LA VILLE

ATTENDU QU'il convient de ne pas nommer le nom de l'employé aux fins de la présente résolution pour des motifs liés au caractère public de celle-ci et par conséquent, préserver la confidentialité de son identité;

ATTENDU QU'après analyse et discussion, les membres du Conseil municipal sont d'opinion qu'il est impossible de maintenir le lien d'emploi de l'employé numéro 41003, considérant qu'il a commis des gestes qui rompent irrémédiablement le lien de confiance essentiel à l'exercice de ses fonctions au sein de la Ville de Valcourt;

ATTENDU QUE la présente résolution, accompagnée d'une lettre motivant les raisons de la destitution de l'employé numéro 41003, lui seront transmises;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE destituer l'employé numéro 41003, qu'il ne convient pas de nommer en raison du caractère public de la résolution et la préservation de la confidentialité de son identité, laquelle destitution est effective dès le 30 octobre 2024;

QUE la directrice générale prenne toutes les mesures utiles et nécessaires afin d'informer l'employé numéro 41003 de la présente résolution, accompagnée de la lettre de destitution;

QUE le maire et la directrice générale soient et sont autorisés à signer tout autre document donnant effet à la présente.

ADOPTÉE

332-24-10-29

SERVICES PROFESSIONNELS EN ASSISTANCE TECHNIQUE – OCTROI D'UN MANDAT

ATTENDU les besoins de la Ville de Valcourt en gestion et soutien technique en lien avec le service de l'eau;

ATTENDU la demande d'offre de services sollicitée par la Ville à l'entreprise Aquatech, société de gestion de l'eau inc. afin de la mandater pour répondre aux besoins mentionnés précédemment;

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-CLAIRE TÉTREULT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Ville de Valcourt accepte l'offre de services de l'entreprise Aquatech, société de gestion de l'eau inc., datée du 28 octobre 2024 pour la fourniture des services professionnels en assistance technique;

QUE le Conseil municipal autorise la directrice générale, ou en son absence, la greffière à signer pour et au nom de la Ville, l'offre de services.

ADOPTÉE

333-24-10-29

AUTORISATION DE SIGNATURE – DOCUMENTS PORTANT SUR LA GESTION DES EAUX DE LA VILLE

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal autorise la directrice générale et le contremaître des travaux publics à signer pour et au nom de la Ville de Valcourt tout document portant sur la gestion des eaux municipale.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée.

334-24-10-29

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la séance soit levée;

La séance est levée à 19h05.

ADOPTÉE

Pierre Tétrault, Maire

M^e Julie Waite, Greffière